CQPM 0230 - RNCP 36869 – Niveau 3

Monteur(euse) – Câbleur(euse) en équipements électriques

Prérequis :

Aucun

Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 315 heures
(Peut varier en fonction du besoin ou d'un positionnement)

Public : Tout public

Modalité : Présentiel

Evaluation des acquis :
Evaluation des acquis en continu

Evaluation de la satisfaction:
Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :
CQPM 0230
(sous réserve de validation)
Certificat de réalisation

Niveau : 3

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Validation :

Rédaction d'un Dossier Technique
Rédaction d'un mémoire
Soutenance devant un jury
Evaluation en entreprise

Moyens pédagogiques :

Etudes de cas d'entreprises
Jeux de rôles
Animation multimédia
Mise en situation
Apports théoriques et pratiques

Référence AFPI : MAI-02-029
CODE ROME :H2602
RNCP : 36869

OBJECTIFS

Le monteur-câbleur en équipements électriques intervient principalement dans le domaine de la basse tension dans la réalisation et l'entretien d'armoires de commande et signalisation, de coffrets ou caissons électriques qui sont reliés à des matériels électriques, électroniques ou informatiques.
Il procède également aux contrôles et à la configuration des montages et câblages réalisés. Pour cela, il effectue des tests et des mesures électriques afin de vérifier la qualité des connexions et d'identifier les éventuels dysfonctionnements pour être conforme à la fonctionnalité attendue.
En cas de défaut identifié, il doit localiser et déterminer le câblage ou le composant défectueux, le substituer puis procéder à de nouveaux tests afin de livrer un équipement conforme aux attentes fonctionnelles, dimensionnelles et sécuritaires
Activités visées :

- L'implantation et le raccordement des équipements électriques
- Le dépannage des équipements électriques

COMPETENCES VISEES

Bloc de compétences : L'implantation et le raccordement des équipements électriques :

- Préparer l'enchaînement des opérations de montage câblage d'équipements électriques
- Vérifier l'approvisionnement en matériels nécessaires à la fabrication des équipements électriques
- Implanter et raccorder des équipements électriques

Bloc de compétences : Le dépannage des équipements électriques :

- Effectuer des contrôles et des réglages sur une installation d'équipements électriques câblés.
- Effectuer le dépannage des équipements électriques

PROGRAMME DE FORMATION

- **Maîtriser les fondamentaux de l'électricité**
  - ↳ Théorie, symbolisation, schéma, appareils de mesure, technologie
- **Préparer le travail**
  - ↳ Organisation du poste de travail
  - ↳ Approvisionnement
- **Assurer le montage, le réglage et la mise en service**
  - ↳ Notions générales de mécanique
  - ↳ Coffrets, tableaux, armoires
  - ↳ Mise en service
- **Intégrer les démarches QSE et respecter les procédures**
  - ↳ Habilitation électrique
  - ↳ Etude des risques
  - ↳ 5S
  - ↳ Iso, respecter les procédures
- **Intervenir dans le cadre de la maintenance électrique**
  - ↳ Dépannage de circuits d'installations
  - ↳ Méthodologie de recherche et mesure, contrôle
- **Communiquer sur son activité**
  - ↳ Rédaction d'un compte-rendu d'incident, d'activité
  - ↳ Argumentation d'une idée, d'une solution
  - ↳ Expression orale et présentation d'un dossier simple

DEBOUCHES

Monteur Câbleur
Electromécanicien
Electrotechnicien

PASSERELLES

Néant